

ESSMS : clôture de l'exercice 2020 et préparation des documents de synthèse

Deux journées de formation
à l'intention des gestionnaires d'ESSMS

mardi 1 et mercredi 2 décembre 2020

Pour bien comprendre les modalités pratiques de mise en œuvre des opérations de fin d'exercice dans les ESSMS : préparation, passation des écritures, production des documents de synthèse, affectation du résultat.

Les participants

Directeurs et responsables financiers et comptables des différentes catégories d'ESSMS.

L'intervenant

Cédric Valade anime cette formation.

Les questions traitées

Les opérations de fin d'exercice : objectifs et conditions de validité

L'organisation pratique des opérations de fin d'exercice

La comptabilisation des amortissements

Les différentes provisions : justifications et règles de comptabilisation.

Les subventions d'équipement reçues

Les autres opérations soumises à des règles spécifiques

Les cessions d'immobilisations, les travaux en régie,
les charges à immobiliser et à répartir sur plusieurs exercices.

Les écritures retraçant la variation des stocks de fournitures

Le rattachement des charges et produits à l'exercice

Objectifs, principes et détail des écritures de rattachement.

L'établissement des documents de synthèse

L'affectation du résultat

L'horaire

Chaque journée de séminaire se déroulera entre 9h00 et 17h00. Elle comportera une pause entre 12h15 et 13h45 et une pause de 15 minutes en milieu de matinée et après-midi.

Les modalités pédagogiques

Les participants pourront poser des questions par écrit au fur et à mesure du déroulement de la session.

Un dossier documentaire complet pourra être téléchargé dès le début de la session.

Les modalités techniques

Le séminaire se déroulera sur une plateforme de vidéoconférence hébergée sur internet.

Vous n'aurez pas besoin de télécharger un logiciel spécifique, mais seulement :

- d'une connexion internet à haut débit (ADSL ou 4G ou fibre)
- d'une version récente d'un navigateur web : Chrome, Firefox, Safari, Edge, Opéra.

Formulaire d'inscription

à retourner à **ipp@ipp.fr**

IPP Formation

Institut de la Performance Publique

Téléphone ☎ 01 55 748 300

ESSMS : clôture de l'exercice 2020

mardi 1 et mercredi 2 décembre 2020

Les conditions de participation

Les frais d'inscription, non soumis à TVA, sont de 1 050 euros par participant.

Les modalités d'inscription

Inscription des participants par le gestionnaire de la formation continue

Le présent formulaire d'inscription peut être rempli sur ordinateur ou au stylo.

Vous pouvez le signer...

- ♦ soit "manuellement", en y apposant le cachet de votre collectivité
- ♦ soit électroniquement si votre collectivité adhère à une plate-forme de signature dématérialisée.

Le formulaire sera ensuite adressé par courrier électronique à ipp@ipp.fr

La personne ayant procédé à l'inscription recevra un **e-mail de confirmation** et une **facture valant convention de formation simplifiée**.

Toute inscription confirmée est définitive et payable après la tenue du séminaire.

Accès des participants à la plate-forme de vidéo-conférence

Chaque participant inscrit recevra un **courriel d'invitation** comportant un **lien hypertexte d'accès à la formation**. Des courriels de rappel lui seront adressés quelques heures et quelques minutes avant le début du séminaire.

Organisme-client

Dénomination

Adresse postale

Gestionnaire de l'inscription

Adresse e-mail

Prénom et Nom

Service

Téléphone

Participants

Civilité	Prénom	NOM	Adresse e-mail de connexion

Montant net total des frais d'inscription = nombre de participants (___) x 1 050 Euros = _____ €

Fait à

Le

Par (nom du signataire)

Signature et cachet